



ACTIVITE VOILE Caesug
LAFFREY (Cholonge)
Saison 2026

Charte de bonne pratique de l'activité voile

L'activité voile repose sur un partenariat entre le Club Nautique de Cholonge et le Caesug, ainsi que sur le travail de bénévoles.

Afin que l'activité se déroule dans les meilleures conditions, en adhérant à l'activité voile je m'engage à :

- Lire et respecter les consignes envoyées lors de l'inscription,
- Lire et respecter le Règlement Intérieur du CNC,
- M'inscrire systématiquement sur la feuille de sorties,
- Porter correctement le gilet de sauvetage lors de la navigation quel que soit le matériel utilisé,
- Respecter le matériel,
- Avoir dégréé et rangé tout mon matériel et rendu les clés pour 19h au plus tard,
- N'utiliser que du matériel correspondant à mon niveau de voile et aux conditions météo.

Tout manquement au règlement entrainera la radiation à l'activité.

Nom – Prénom :

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des réglementations de l'activité voile

Date et signature